

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 085/2022

A la Société SO DEWA CONGO

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition des véhicules terrestres au profit des membres du Gouvernement lot 6, conclu avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante-cinq, dix-sept centimes (USD 1 189 655,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 19/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général